



Louer à son ex belle fille

Par **Madeleine22**, le **21/07/2019** à **18:12**

Bonjour

Nous souhaitons louer un appartement à l'ex compagne de notre fils qui a la garde de leurs deux enfants et qui a besoin d'aide ... (ils n ont pas été mariés ni pacsés) Le bail sera à son nom. Pourra t elle prétendre aux apl ?

Merci d avance pour votre réponse.

Par **MarieSete9**, le **21/07/2019** à **20:21**

Bonsoir.

Pour quelle raison ne pourrait elle y avoir droit ? Les enfants sont à sa charge et garde, et elle n'est pas votre propre enfant.